

**TRICHOLOMA CINGULATUM** (Almfelt) Jacobas



*Photo de Emile Baussan*



*Photo de Charles Rougier*

**AUTORITÉS**

Almfelt, 1830, Linnaea, 5 : 507, Agaricus cingulatus

Jacobasch, 1890, Verh. Bot. Ver. Prev. Brandenb. : 55, Tricholoma cingulatum

**SYNONYMES**

Armillaria cingulata (Almfelt) P. Karst.

Tricholoma cingulatum var. alboflavescens Bidaud & Thévenard

## **BIBLIOGRAPHIE**

- Bon, 1984, Les tricholomes de France et d'Europe occidentale : 155, Fig. 32 A  
Bon, 1988, Champignons d'Europe occidentale : 154  
Bon, 1991, Les tricholomes et ressemblants : 60  
Breitenbach & Kränzlin, 1991, Champignons de Suisse, 3 : 416  
Bresadola, 1926, Iconographia Mycologica : Tav. 49 (sn. *Armillaria cingulata*)  
Cetto, 1976, I Funghi dal vera, 2 : 572  
Chiari & Papoetti, 2000, Rivista di micologia, 2000-3 : 207  
Courtecuisse & Duhem, 1994, Guide des champignons de France et d'Europe : 398  
Dähncke, 1993, 1200 Pilze : 262  
Eyssartier & Roux, 2017, Le guide des champignons : 534  
Fillion, 1998, Bulletin de la Fédération Mycologique Dauphiné-Savoie, 151 : 24  
Galli, 1999, I Tricolomi : 116  
Henze, 1979, Bulletin de la Fédération Mycologique Dauphiné-Savoie, 74 : 36  
Josserand, 1965, Bulletin de la Société mycologique de France, 81-3 : 519  
Kühner & Romagnesi, 1953, Flore analytique : 154  
Marchand, 1986, Champignons du Nord et du Midi, 9 : 854  
Moser, 1978, Kleine Kryptogamenflora (traduction française) : 210  
Noordeloos & Christensen, 1999, Flora Agaricina Neerlandica, 4 : 136  
Phillips, 1981, Les champignons : 35  
Riva, 1988, Tricholoma : 244, 468

## **ICONOGRAPHIE**

- Bon, 1988, Champignons d'Europe occidentale : 154  
Breitenbach & Kränzlin, 1990, Champignons de Suisse, 3 : 416  
Bresadola, 1926, Iconographia Mycologica : Tav. 49 (sn. *Armillaria cingulata*)  
Cetto, 1976, I Funghi dal vera, 2 : 572  
Chiari & Papoetti, 2000, Rivista di micologia, 2000-3 : 207-208  
Courtecuisse & Duhem, 1994, Guide des champignons de France et d'Europe : 398  
Dähncke, 1993, 1200 Pilze : 262  
Eyssartier & Roux, 2017, Le guide des champignons : 534  
Galli, 1999, I Tricolomi : 117  
Lange, 1935, Flora Agaricina Danica, 1 (Réimp. 1993) : Tav. 23 C  
Marchand, 1986, Champignons du Nord et du Midi, 9 : 854  
Phillips, 1981, Les champignons : 34  
Riva, 1988, Tricholoma : Planche 26, p. 469  
Ryman & Holmasen, 1984, Svampar : 295

## **OBSERVATIONS**

Facilement reconnaissable par son habitat sous saules et par la présence d'un anneau cotonneux au sommet du pied. L'odeur et la saveur de farine, ainsi que le jaunissement de la chair et des lames permettent de le ranger dans la stirpe *scalpturatum*.

*Tricholoma ramentaceum* est, parfois synonymisé à *Tricholoma cingulatum* (Riva 1988 in 'Tricholoma' p. 244 – Phillips 1981 in 'Les champignons' p. 35). Il en diffère par un chapeau plus conique, fibrilleux radialement, et par un pied sans anneau distinct mais armillé-chiné de grisâtre.

Espèce plutôt rare, signalée toujours sous saules, dans le massif de Belledonne près de Grenoble (col des Mouilles, à 1000 m. d'altitude) et dans le Dévoluy (Bois rond à 1500 m. d'altitude).

## COMMENTAIRES DES AUTEURS

### Tricholoma cingulatum var. alborufescens :

- . **Bidaud & Thévenard** en 2003, décrivent une variété *alboflavescens* de *Tricholoma cingulatum*, différenciée du type par un chapeau entièrement blanc pur au début puis rapidement ivoire en se tachant de jaune à partir du mamelon et roussissant presque entièrement en vieillissant (Documents mycologiques 127-128, p. 69).
- . **Index fungorum** synonymise cette variété à *Tricholoma cingulatum*.

### Tricholoma ramentaceum et Tricholoma cingulatum :

- . **Note de Kühner & Romagnesi** (Flore analytique des champignons supérieurs, p.139, N. 11) : « Fries distinguait *Agaricus ramentaceus*, à chapeau blanchâtre, moucheté de squames noirâtres et *Agaricus cingulatus*, gris-brun, fibrillo-squameux, à stipe non écailleux ».
- . **Bon** justifie la séparation de ces 2 espèces par des différences d'origine génétiques concernant le voile ; le voile armilloïde sur le pied de *Tricholoma ramentaceum* serait le voile général, alors que celui de *Tricholoma cingulatum* serait limité à un voile partiel (Bon 1984, Les Tricholomes de France et d'Europe occidentale, p. 159).  
Hypothèse contestée par Riva, pour qui, *Tricholoma ramentaceum* = *Tricholoma cingulatum*.
- . **Riva** (*Tricholoma*, p. 244) et **Phillips** (Les champignons, p.34) synonymisent *Tricholoma ramentaceum* à *Tricholoma cingulatum*. Riva conteste l'argumentation de Bon concernant l'existence de ces 2 espèces. Selon lui, *Tricholoma ramentaceum* est différencié uniquement par l'ornementation du pied qui peut aller d'un anneau complet à des pseudoanneaux duveteux et armilloïdes, ces caractères correspondant également à *Tricholoma cingulatum*. (Riva 1988 in 'Tricholoma' p. 246).

### Appartenance de Tricholoma cingulatum au groupe scalpturatum :

- . **Note de Kühner & Romagnesi** (Flore analytique des champignons supérieurs, p.159, N. 11) :  
Par la tendance au jaunissement, *Tricholoma ramentaceum* et *Tricholoma cingulatum*, se rapprochent clairement de *scalpturatum*.
- . **Note de Josserand** (Bulletin de la Société mycologique de France, 81-3, p.519) : la teinte du chapeau, la tendance au jaunissement des lames et l'odeur de farine justifient pleinement le rapprochement, très généralement admis, des *Tricholomes scalpturatum et cingulatum*.

## DESCRIPTION MACROSCOPIQUE

Chapeau de 2 à 6 cm de diamètre, conique à plan-convexe puis étalé, parfois omboné, sec, luisant, gris clair à gris brunâtre, d'abord finement tomenteux-subsquamuleux puis orné de minutieuses écailles gris sombre ou gris brunâtre disposées concentriquement.

Marge régulière à incurvée ou infléchie, mince, plus claire que le reste du chapeau, d'aspect +/- peigné.

Stipe de 3-7 x 0,4-1 cm, égal ou légèrement élargi vers le bas, vite creux, blanchâtre, prumineux au sommet, jaunissant à partir de la base, fibrilleux dans la partie inférieure jusqu'à l'anneau, parfois feutré de blanc à la base.

Anneau submembraneux à laineux situé en haut du pied, vite apprimé, blanc puis jaunâtre à ochracé, souvent bordé de brun noirâtre.

Lames peu serrées, minces, adnées-échancrées, entremêlées de lamellules, blanches à gris pâle, jaunissant avec l'âge ou au froissement à partir de la marge.

Arête mince, entière à +/- érodée, concolore.

Chair blanche à brun grisâtre, tardivement jaunissante au froissement et dans la vieillesse.

Odeur et saveur nettement farineuses.

Associé aux saules, parfois en terrain marécageux, dans les dunes fixées.

Pas de réaction en présence de soude ou de TL4.

## DESCRIPTION MICROSCOPIQUE

Spores de 5-7 x 2,5-3,5  $\mu$  (Q moyen = 1,3 à 2,2), elliptiques à subcylindriques, lisses, hyalines, partiellement guttulées, à apicule court.

Basides tétrasporiques, non bouclées, de 20-30 x 5-6  $\mu$ .

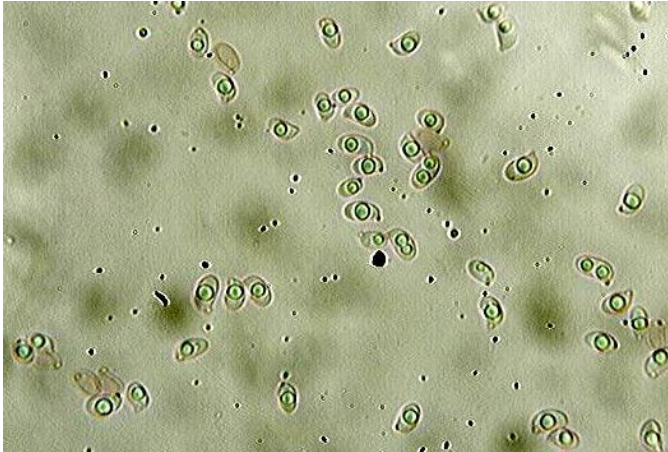
Pas de cystides.

Cuticule formée d'hyphes couchées et parallèles, larges de 2 à 6  $\mu$ , non bouclées.

Epicutis à hyphes x 3-5  $\mu$ , fasciculées, à extrémités fusiformes ou clavées jusqu'à 12  $\mu$ .

Pigment brun, membraneux, sublisse ou pointillé.

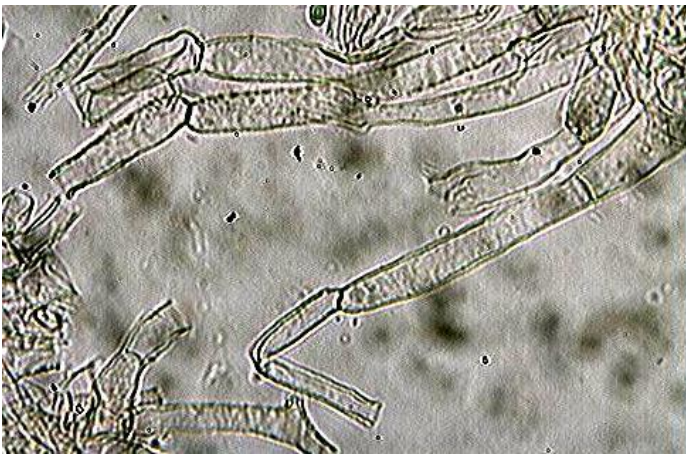
## MICROSCOPIE (R.G.)



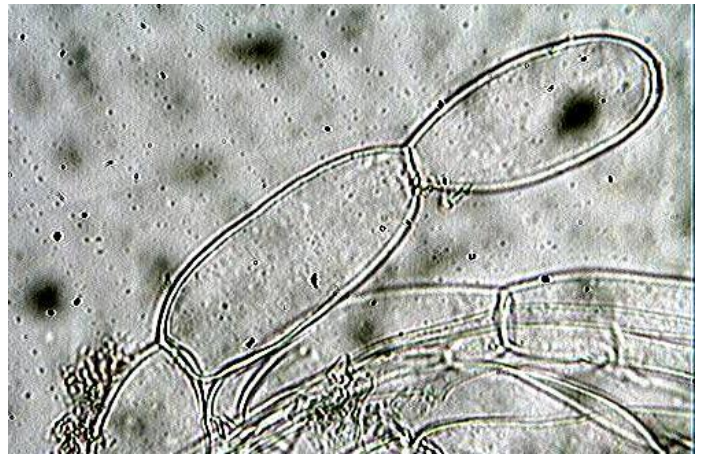
Spores x 400 (dans le congo)



Spores x 1000 (dans le congo)



Hyphes de la cuticule x 400 (dans l'eau salée)



Epicutis x 1000 (dans l'eau)